

Les chauves-souris dans le milieu bâti : des locataires à protéger



Les chauves-souris, mammifères inoffensifs, sont en déclin : perte de **38% des individus en métropole en 10 ans** ! Une des principale cause ? La disparition des habitats, rendant les gîtes urbains d'autant plus précieux. Et ce sont nos alliées: elles chassent 2000 insectes par nuit et sont garantes d'un écosystème sain !

Certaines chauves-souris se mettent à l'abri dans les bâtiments toute l'année, elles sont dites «anthropophiles». Mais où gîtent-elles ?

En été, les combles offrent un lieu chaud pour que les colonies élèvent leurs petits

La fermeture ou la destruction de gîtes et des colonies lors de travaux de rénovation, d'isolation et les dérangements en hiver comme en été, menacent les chauves-souris.

Et la loi ?

Interdiction de détruire ou de déplacer des individus, et de dégrader leur habitat.

Comment pouvons-nous les protéger ?

- 1 Devenir refuge pour chauves-souris, créer des gîtes
- 2 Garder les accès aux combles et caves, les disjointements, les bardages
- 3 Effectuer les travaux hors période de présence: **contacter les associations** pour toute question
- 4 Vérifier leur absence avant les travaux
Contacter le **Pôle Médiation Faune Sauvage** (LPO-GEPMA) pour toute chauve-souris en détresse
- 5

Toitures, acrotères, zingueries et disjointements, sont autant de gîtes habités toute l'année

En hiver, caves et bunkers les maintiennent au frais pour qu'elles puissent hiberner

Conserver leur habitat naturel est aussi vital ! Evitons les pesticides pour maintenir leurs ressources, préservons les arbres, limitons l'éclairage nocturne...

